



Conditions générales de vente

Champ d'application

Toutes les activités et les relations contractuelles de BEEDEV SRL, ci-après dénommé BEEDEV, sont régies par les conditions générales décrites ci-dessous. Le cadre contractuel entre BEEDEV et ses clients est déterminé par les présentes conditions générales et/ou un éventuel contrat s'y rapportant. La dérogation aux règles dictées par le présent document n'est uniquement possible que par la constitution écrite d'un contrat acceptée sans réserve et contresignée par BEEDEV. Pour toutes les matières qui ne sont pas abordées par le contrat et/ou les offres, ces présentes conditions générales continuent à s'appliquer. Les présentes conditions priment sur celles du client.

Relation contractuelle

BEEDEV est une société de droit belge dont le siège social se trouve au 98 chaussée de Namur à 5070 Sart-Saint-Laurent. Son numéro de TVA est le BE1006599583.

Confidentialité

Chaque partie prend toutes les précautions nécessaires afin que les données fournies par l'autre partie dans le cadre du contrat les liants ne soient pas divulguées à des tiers non autorisés. Chaque partie s'engage à ne pas divulguer les informations à caractère confidentiel de l'autre. Cette confidentialité s'étend notamment sur les procédures de travail mises en place par la société, le personnel, le « know how », les logiciels utilisés. Cette confidentialité ne trouve pas à s'appliquer pour des données ayant un caractère public ou ayant déjà fait l'objet de publication par les parties.

Offre

Les offres envoyées n'engagent pas de plein droit BEEDEV, il faut que l'acceptation du client soit remise à BEEDEV sans changement et sans réserve. Si une réserve est émise, ou si un changement est demandé par le client, quant à une offre envoyée par BEEDEV, celle-ci ne liera BEEDEV qu'une fois contresignée et renvoyée au client.

Sous-traitance

BEEDEV se réserve le droit de faire intervenir un sous-traitant pour accomplir ses engagements envers le client. Toutefois, BEEDEV, s'engage à ce que le tiers en question respecte toutes les obligations auxquelles BEEDEV s'engage au travers de sa relation avec le client. Si BEEDEV estime devoir faire appel à un sous-traitant, le client sera prévenu par courriel et aura 7 jours ouvrables pour marquer son désaccord. En absence de réponse exprimant le désaccord du client endéans le délai de 7 jours, il sera considéré qu'il acquiesce à l'intervention du sous-traitant et celle-ci pourra avoir lieu.

Indexation

L'indexation des prix pourra se faire automatiquement sans qu'aucune formalité supplémentaire ne soit requise.

Paieiment

Une facturation est établie de manière mensuelle en début de mois pour les services et prestations du mois précédent. Le délai de paiement est fixé au plus tard pour le 15 du mois relatif à la date de facturation pour les services et prestations et à 7 jours pour le matériel.

Défaut de paiement

Passé l'échéance de paiements, des intérêts prendront cours de plein droit au taux de 12.5% l'an sans qu'aucune formalité supplémentaire ne soit requise.

Le non-paiement d'une seule facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde dû sur toutes les autres factures, même non échues.

BEEDEV se réserve le droit de refuser d'accomplir ses engagements envers un client qui n'aurait pas réglé, totalement ou partiellement, une facture ou avec lequel un litige sur une facture est en cours, et ce, sans indemnités.

BEEDEV se réserve également le droit de résilier la relation contractuelle avec un client si celui-ci éprouve des retards de paiements, et ce, sans indemnités.

Dans les cas décrits ci-dessus, le client ne pourra se prévaloir de la non-exécution des obligations incombant à BEEDEV pour demander une quelconque indemnisation.

Responsabilité

De manière générale, BEEDEV s'engage à une obligation de moyen. BEEDEV s'engage donc à mobiliser tous les moyens jugés raisonnables et dont il dispose pour réaliser ses missions. Les éventuels dysfonctionnement des logiciels développés par BEEDEV ne constituent en rien un quelconque manquement du chef de BEEDEV mais font partie intégrante des phases de développement nécessaires. De même, BEEDEV ne peut être tenu responsable de dysfonctionnement de logiciels tiers, même si fournis par BEEDEV.

Les conseils fournis par BEEDEV se font sur base des données qui lui ont été fournies. BEEDEV décline sa responsabilité en cas de dommages occasionnés par des conseils qui ont été donnés sur base de données non à jour, erronées ou incomplètes. En aucun cas, BEEDEV, ne dispose d'un pouvoir de décision et n'émet toujours qu'une opinion. Le pouvoir de décision appartient toujours au client, dès lors, BEEDEV ne pourra jamais être tenu responsable des conséquences dommageables d'une décision.

BEEDEV ne pourra être tenu responsable de la non-exécution des obligations lui incombant si celle-ci résulte de la carence du système informatique, de la communication ou de la collaboration du client. Il est entendu par carence du système informatique, un système qui ne permet pas l'accès ou le traitement des données y contenues, ou encore contenant des données erronées ou non à jour.

L'infrastructure informatique du client relève de la seule responsabilité du client, tant en terme de performance que de sécurité ou d'accessibilité. Tout au plus, BEEDEV pourra conseiller le client sur certaines approches sans pour autant que ces dernières ne relèvent de la responsabilité de BEEDEV.

Le client se doit également de mettre à disposition de BEEDEV des plateformes spécifiques s'il le requière. BEEDEV ne peut être tenu responsable de dysfonctionnement propres à des plateformes qui n'auront pas été mises à disposition de BEEDEV par le client. La plateforme est définie comme un composant matériel piloté par un système d'exploitation et éventuellement pourvue d'une couche logicielle propre au fabricant.

Force majeure

En cas d'inexécution totale ou partielle d'obligation résultant d'un cas de force majeure, BEEDEV, ne pourra être tenu d'éventuels dommages. Par cas de force majeure, il est entendu, de manière non exhaustive, une guerre, une grève, une catastrophe naturelle, des conditions météorologiques, une indisposition pour raison médicale ou tout autre événement indépendant de la volonté de BEEDEV et empêchant la réalisation par celui-ci des obligations lui incombant.

S'il s'avère que cet empêchement, même temporaire, vient à rendre la relation contractuelle impossible, les parties pourront résilier le contrat sans préavis ni indemnité.

Les droits relatifs à la théorie de l'imprévision ne sont pas exclus.

Propriété et droits d'auteurs

Le client est et restera toujours propriétaire des données qui sont transmises à et par BEEDEV lors des missions qui lui sont confiées. BEEDEV prend toutes les précautions nécessaires afin de protéger l'intégrité et la confidentialité de ces données, néanmoins BEEDEV ne pourra être tenu responsable en cas de dommages occasionnés indépendamment de sa volonté.

BEEDEV reste propriétaire de tout logiciel (et ce incluant son code source) mis à disposition du client dans le cadre de sa mission jusqu'à règlement complet des factures correspondantes et de leurs éventuels intérêts.

Non-renonciation et nullité

La non-application d'un article ou d'une partie d'article des présentes conditions générales, même de façon récurrente, ne signifie en aucun cas une renonciation d'application de celui-ci par BEEDEV. Tout au plus ne peut-on y voir qu'une simple tolérance dont le client ne peut se prévaloir en cas de litige.

Dans le cas exceptionnel où un ou plusieurs articles, ou, une ou plusieurs parties d'article des présentes conditions générales viennent à être annulées ou réputées non écrites, tous les autres continueront à s'appliquer.

Droit applicable et tribunaux compétents

Toute contestation relative à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du cadre contractuel entre BEEDEV relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur. Le droit Belge est le seul applicable aux relations entre BEEDEV et ses clients, et ce, même s'il existe un élément d'extranéité dans le contrat.